

8.2.1 - Budget de la Région

La Région a élaboré son budget primitif 2008, selon les mêmes orientations budgétaires que celui de l'année précédente. Le développement économique est au centre de ces axes stratégiques et influe sur la part réservée à l'investissement. C'est désormais le contrat de projet État-Région (CPER 2007/2013) qui détermine les thématiques des projets structurants à mettre en œuvre par la collectivité (infrastructures de transport, formation professionnelle, recherche, environnement-développement durable...). Le CPER chiffre le montant des dotations allouées par l'État en fonction des objectifs et oriente les décisions budgétaires.

Le budget de 2008 s'élevé à 835 millions d'euros, soit une diminution de 4,1 %. La priorité demeure toujours l'investissement, mais son impact sur le budget général est en baisse. Le budget représente environ 1 034 € par habitant contre 1 091 € en 2007.

Les transferts perçus deviennent le premier poste des recettes (34,9 %), la fiscalité est en seconde position (33,4 %), alors que la part provenant de l'emprunt diminue (31,7 %).

Le montant des recettes fiscales augmente (+ 13,9 %) pour atteindre 279 millions d'euros, de même pour les dotations (+ 4,6 %) avec 291 millions d'euros. En revanche, la Région a réduit son recours à l'emprunt (- 23,7 %) pour un total de 265 millions d'euros.

L'investissement constitue toujours le premier poste des dépenses du budget de la Région, avec un montant de 571 millions d'euros, il représente 68,3 % du budget dépense. En revanche ce montant est en baisse (- 8,4 %), car en 2008 on s'achemine vers la fin de la programmation pluriannuelle des investissements concernant la construction de la route des Tamarins.

Les dépenses de fonctionnement représentent 31,7 % des dépenses totales et progressent de 6,8 %, alors que les transferts versés diminuent (- 6,6 %).

Définitions :

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement :

- *les dépenses* consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnels, en allocations et subventions diverses ;
- *les recettes* comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

La section d'investissement :

- *les dépenses* consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts ;
- *les recettes* comprennent les dotations et subventions reçues de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que les emprunts.

Les recettes des régions sont composées principalement :

- *des recettes fiscales directes* (les quatre taxes directes locales) ;
- *des recettes fiscales indirectes* (carte grise, permis de conduire, droits de mutation) ;
- *des transferts de l'État* : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de décentralisation (DGD), la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) ;
- *les emprunts*.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution.

Sources :

- [1] Région Réunion - Budget primitif.
- [2] Direction générale des collectivités locales (DGCL) - Service des statistiques, des études et des techniques locales (SETL) - Ministère de l'Intérieur.

Pour en savoir plus :

- Site de la DGCL : www.dgcl.interieur.gouv.fr
- Site du Ministère des finances pour le développement local : www.colloc.minefi.gouv.fr

BUDGETS PRIMITIFS DE LA RÉGION (*)

unité : millions d'euros

	La Réunion					Ensemble des Dom
	2006	2007	2008	Évolution 08/07 (en %)	Structure 2008 (en %)	Structure 2008 (en %)
Recettes totales	761	871	835	- 4,1	100,0	100,0
Recettes fiscales	238	245	279	13,9	33,4	43,4
Transferts reçus et autres recettes	269	278	291	4,6	34,9	36,3
Emprunts	254	347	265	- 23,7	31,7	20,3
Dépenses totales	761	871	835	- 4,1	100,0	100,0
Fonctionnement	227	248	265	6,8	31,7	38,8
dont transferts versés	168	182	170	- 6,6	20,4	23,1
Investissement	534	623	571	- 8,4	68,3	61,2
dont subventions d'équipement	101	108	89	- 17,9	10,6	13,6

COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA RÉGION (*)

unité : millions d'euros

	La Réunion					Ensemble des Dom
	2004	2005	2006	Évolution 06/05 (en %)	Structure 2006 (en %)	Structure 2006 (en %)
Recettes totales	485	504	558	10,6	100,0	100,0
Recettes fiscales propres	235	232	234	1,0	42,0	48,0
Recettes - compensations fiscales ...	2	-	5	ns	0,9	0,5
Transferts reçus	242	217	285	31,3	51,1	45,4
Emprunts	-	50	-	- 100,0	-	3,0
Autres recettes	6	5	34	589,6	6,0	3,1
Dépenses totales	406	531	716	35,0	100,0	100,0
Fonctionnement	190	191	196	2,9	27,4	37,2
Frais de personnel	22	23	25	9,3	3,5	5,3
Transferts versés	140	149	145	- 3,0	20,2	25,0
Autres dépenses	28	19	27	41,7	3,7	6,9
Investissement	216	340	520	53,0	72,6	62,8
Équipement brut	117	215	398	85,0	55,6	41,0
Subventions d'équipement	67	119	81	- 31,5	11,4	15,2
Remboursements de dette	13	4	38	933,6	5,2	6,1
Autres dépenses	19	2	2	34,5	0,3	0,6
Dette en capital au 1^{er} janvier	55	99	-			

(*) hors réaménagement de dette.